

25, Bld Besson Bey – 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES LA
ROCHEFOUCAULD PORTE DU PERIGORD ET
GRDF - ETUDE DE DEVELOPPEMENT DE
L'USAGE DU GAZ NATUREL VEHICULE

Service Développement durable
N° 2017-D-114

Le PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION de GRANDANGOULEME,

- ☐ VU, la délibération n°36 du conseil communautaire du 19 janvier 2017 portant délégation d'attributions au Président, modifiée par la délibération n° 186 du 30 mars 2017,

DECIDE

Article 1^{er} – Est approuvée la convention de partenariat passée entre la communauté de communes La Rochefoucauld Porte du Périgord située 3 boulevard du Général de Gaulle à La Rochefoucauld, Gaz réseau distribution France (GRDF) sise 8 rue Marcel Paul à Poitiers et GrandAngoulême pour la réalisation d'une étude de développement de l'usage du gaz naturel (GNV) et bio GNV sur le territoire TEPOS de l'Angoumois.

Article 2 – La convention est conclue pour une durée d'un an à compter du 1^{er} avril 2017.

Article 3 – Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture,
Le **12 mai 2017**
Publié ou notifié,
Le **12 mai 2017**